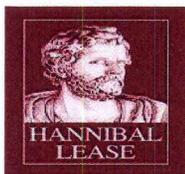


HANNIBAL LEASE



Société anonyme au capital de 28 700 000 dinars
Registre de Commerce : B138962001
Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac- 1053 Tunis
Tél : 71 139 400 Fax : 71 139 460
E-mail : commercial@hannibalease.com.tn

Hannibal Lease est notée BB (tun) à long terme avec perspective stable et B (tun) à court terme par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 26/07/2017

**Note d'opération relative à l'augmentation de capital
de 28 700 000 dinars à 40 180 000 dinars**

Nombre de titres à émettre :

- 1 722 000 actions nouvelles au prix d'émission de 8 DT ;
- 574 000 actions nouvelles gratuites.

Visa **№ 17 - 0975** du **03 AOÛT 2017** du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2017 de l'émetteur pour tout placement sollicité après le 31/08/2017. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'Information

Foued BOUAZRA

Chef de Département Contrôle de Gestion et Surveillance des Risques de Hannibal Lease

Tél : 71 139 400

Fax : 71 139 460

Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération



Green Center Bloc C 2^{ème} étage ;

Rue du Lac Constance, les Berges du Lac- Tunis

Tél : + 216 71 137 600

Fax : + 216 71 962 364

E-mail : macsa@macsa.com.tn

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération, du document de référence de Hannibal Lease enregistré par le CMF en date du **03 AOÛT 2017** sous le n° **№ 17 - 0037** et des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2017 de l'émetteur pour tout placement sollicité après le 31/08/2017.

La présente note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac Tunis, MAC SA Green Center Bloc C 2^{ème} étage Rue du Lac Constance - Tunis, et sur les sites Internet du CMF www.cmf.tn et de MAC SA www.macsa.com.tn.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 31/08/2017.



Août 2017

Sommaire

Flash sur l'augmentation de Capital	3
Chapitre 1 : Responsables de la note d'opération	5
1.1. Responsable de la note d'opération.....	5
1.2. Attestation du responsable de la note d'opération.....	5
1.3. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'opération.....	5
1.4. Responsable de l'information	6
Chapitre 2 : Renseignements concernant l'opération d'augmentation de capital	7
2.1. Renseignements relatifs à l'émission	7
2.1.1. Décision à l'origine de l'émission	7
2.1.2. Caractéristiques de l'émission.....	7
2.1.3. Augmentation de capital en numéraire	7
2.1.4 Augmentation du capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites	9
2.1.5 Jouissance des nouvelles actions	9
2.1.6 But de l'émission	9
2.2 Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises.....	9
2.2.1 Droits attachés aux valeurs mobilières offertes.....	9
2.2.2 Régime de négociabilité	9
2.2.3 Régime fiscal applicable : Droit commun	9
2.3 Marché des titres	10
2.3.1 Cotation en bourse des actions anciennes.....	10
2.3.2 Cotation en bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire.....	10
2.3.3 Cotation en bourse des actions nouvelles gratuites	10
2.3.4 Cotation en bourse des droits de souscription et des droits d'attribution	10
2.5 Prise en charge par Tunisie Clearing.....	11



Le capital social sera augmenté de 11 480 000 DT répartis comme suit :

- 8 610 000 DT par souscription en numéraire de 1 772 000 actions nouvelles.
- 2 870 000 DT par incorporation de réserves et attribution de 574 000 actions nouvelles gratuites.

2. Augmentation de capital par souscription en numéraire

- **Caractéristiques :**

Montant : 8 610 000 DT

Nombre d'actions nouvelles à souscrire : 1 772 000 actions

Valeur nominale des actions : 5 DT

Prime d'émission de l'action : 3 DT

Forme des actions à émettre : Nominative

Catégorie : Ordinaire

- **Prix d'émission**

Cette émission sera opérée, au prix de huit (8) dinars chacune soit 5 DT de nominal et 3 DT de prime d'émission. Les actions nouvelles souscrites seront libérées intégralement à la souscription.

- **Droit préférentiel de souscription**

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- A titre irréductible : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La société HANNIBAL LEASE ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- A titre réductible : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.



- **Période de souscription**

La souscription aux 1 722 000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) anciennes et ce du **18/08/2017** au **29/09/2017** inclus¹.

- **Etablissement domiciliaire**

Tous les intermédiaires agréés administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société HANNIBAL LEASE exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 8 DT représentant une valeur nominale de 5 DT et une prime d'émission de 3 DT. Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restantes disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible N° 08003000513201046512 ouvert auprès de la Banque BIAT Centre D'affaire de Tunis (51), conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

3. Augmentation de capital par incorporation de réserves

- **Caractéristiques :**

Montant : 2 870 000 DT

Nombre d'actions nouvelles gratuites : 574 000 actions

Valeur nominale des actions : 5 DT

Forme des actions gratuites : Nominative

Catégorie : Ordinaire

- **Droit d'attribution :**

Les actions gratuites seront attribuées aux anciens actionnaires et/ou cessionnaires des droits d'attribution en bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes. L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du **18/08/2017**.

4. Jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles gratuites (574 000 actions) et les actions nouvelles souscrites (1 722 000 actions) porteront jouissance en dividende à compter du 1^{er} janvier 2017.

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **29/09/2017** seront informés que ces derniers procèdent à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.



Chapitre 1 : Responsables de la note d'opération

1.1. Responsable de la note d'opération

Mohamed-Hechmi DJILANI

Directeur Général de Hannibal Lease

1.2. Attestation du responsable de la note d'opération

« A notre connaissance, les données de la présente note d'opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur l'opération proposée ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Mohamed-Hechmi DJILANI

Directeur Général de Hannibal Lease

HANNIBAL LEASE
Rue du Lac Malaren
Les Berges du Lac
Tél:71.139.400 - Fax:71.965.222

1.3. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'opération

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la note d'opération. »

MAC SA

Le Directeur Général Adjoint

Monsieur Mourad BEN CHAABENE

MAC SA
Intermédiaire en Bourse
Green Centre - Bloc C - Zone Edge
Lac de Constance - Les Berges du Lac
1053 1^{re} ét.
Tél: 71.964.102 - Fax: 71.964.901



1.4. Responsable de l'information

Foued BOUAZRA

Chef de Département Contrôle de Gestion et Surveillance des Risques de Hannibal Lease

Tél : 71 139 400

Fax : 71 139 460

La notice légale est publiée au JORT n° 95 du 10/08/2017

 **Conseil du Marché Financier**
N° 17 - 0975 du 03 AOUT 2017
Issa n°
Émis au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier


Signé: Salah ESSAYEL



Chapitre 2 : Renseignements concernant l'opération d'augmentation de capital

2.1. Renseignements relatifs à l'émission

2.1.1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Hannibal Lease, tenue le **17/05/2017**, a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 11 480 000 DT pour le porter de 28 700 000 DT à 40 180 000 DT, et ce en deux opérations simultanées de la manière suivante :

- Une augmentation du capital par incorporation de réserves d'un montant de 2 870 000 DT, et ce, par l'émission de 574 000 actions nouvelles, à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en Bourse et ce à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes ;

- Une augmentation du capital en numéraire d'un montant de 8 610 000 DT, et ce, par l'émission 1 722 000 actions nouvelles à émettre au prix de 8 DT l'action, soit 5 DT de nominal et 3 DT de prime d'émission. Ces actions seront souscrites selon la parité de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a conféré au niveau de sa 1^{ère} résolution tous les pouvoirs au Conseil d'Administration en vue d'effectuer les formalités pratiques et de constater la réalisation de l'augmentation de capital.

2.1.2. Caractéristiques de l'émission

Le capital social sera augmenté de 11 480 000 DT répartis comme suit :

- 8 610 000 DT par souscription en numéraire de 1 722 000 actions nouvelles.

- 2 870 000 DT par incorporation de réserves et attribution de 574 000 actions nouvelles gratuites.

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

2.1.3. Augmentation de capital en numéraire

Le capital social sera augmenté de 8 610 000 DT par la création de 1 722 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire.

2.1.3.1 Prix d'émission des actions nouvelles

Cette émission sera opérée, au prix de huit (8) DT chacune soit 5 DT de nominal et 3 DT de prime d'émission. Les actions nouvelles souscrites seront libérées intégralement à la souscription.

2.1.3.2 Droit préférentiel de souscription

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- A titre irréductible : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La société HANNIBAL LEASE ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- A titre réductible : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre



irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

2.1.3.3 Période de souscription

La souscription aux 1 772 000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) anciennes et ce du **18/08/2017** au **29/09/2017** inclus².

2.1.3.4 Etablissements domiciliataires

Tous les intermédiaires agréés administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société HANNIBAL LEASE exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 8 DT représentant une valeur nominale de 5 DT et une prime d'émission de 3 DT. Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restantes disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible N° 08003000513201046512 ouvert auprès de la Banque BIAT Centre D'affaire de Tunis (51), conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

2.1.3.5 Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **29/09/2017** à 16H à MAC SA, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par MAC SA), via l'Espace Adhérent de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

2.1.3.6 Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par l'intermédiaire en bourse MAC SA et ce, dès la réalisation de l'opération.

2.1.3.7 Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 5 740 000 actions composant le capital actuel et/ ou cessionnaires des droits de souscription en bourse.

² Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **29/09/2017** seront informés que ces derniers procèdent à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.



2.1.4 Augmentation du capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites

2.1.4.1 Montant

Conjointement à l'émission d'actions en numéraire, le capital social sera augmenté par l'incorporation de 2 870 000 DT à prélever sur les réserves de la société et la création de 574 000 actions nouvelles d'une valeur de 5 DT chacune à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes.

2.1.4.2 Droits d'attribution

Les actions gratuites seront attribuées aux anciens actionnaires détenteurs des 5 740 000 actions composant le capital actuel et/ ou cessionnaires des droits d'attribution en bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes. L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du **18/08/2017**.

2.1.5 Jouissance des nouvelles actions

Les actions gratuites (574 000 actions) et les actions nouvelles souscrites (1 722 000 actions) porteront jouissance en dividendes à compter du 1^{er} Janvier 2017.

2.1.6 But de l'émission

La présente opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie adoptée par HANNIBAL LEASE visant à améliorer le niveau de ses ratios réglementaires notamment le Ratio de solvabilité (Tier I et Tier II).

2.2 Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

2.2.1 Droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires proportionnellement au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Selon l'article 35 des statuts de la société, chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

2.2.2 Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables en Bourse.

2.2.3 Régime fiscal applicable : Droit commun

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1^{er} Janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.



En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

2.3 Marché des titres

Les actions de la société HANNIBAL LEASE sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

2.3.1 Cotation en bourse des actions anciennes

Les 5 740 000 actions anciennes composant le capital actuel de la société HANNIBAL LEASE inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **18/08/2017**, droits de souscription et d'attribution détachés.

2.3.2 Cotation en bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 1 772 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

2.3.3 Cotation en bourse des actions nouvelles gratuites

Les 574 000 actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir de l'ouverture de l'attribution soit le **18/08/2017** sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

2.3.4 Cotation en bourse des droits de souscription et des droits d'attribution

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **18/08/2017** au **29/09/2017** inclus³.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Les négociations en bourse des droits d'attribution commencent à partir de **18/08/2017**.

2.4 Tribunaux compétents en cas de litiges

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.



³ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **29/09/2017** seront informés que ces derniers procèdent à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

2.5 Prise en charge par Tunisie Clearing

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007310394 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007310386 » durant la période de souscription préférentielle soit du **18/08/2017** au **29/09/2017** inclus⁴.

Les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007310378 » à partir du **18/08/2017**.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse. Le registre des actionnaires est tenu par MAC SA Intermédiaire en Bourse.



⁴ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **29/09/2017** seront informés que ces derniers procèdent à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Société « Hannibal Lease »

Société anonyme au capital de 28 700 000 dinars divisé en 5 740 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées.

Registre de Commerce : B138962001

Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 06/10/2014

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

Hannibal Lease est notée BB (tun) à long terme avec perspective stable et B (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings le 26 Juillet 2017

Augmentation de capital en numéraire de 28 700 000 DT à 40 180 000 DT par émission en numéraire pour un montant de 8 610 000 DT et attribution d'actions gratuites pour une valeur de 2 870 000 DT

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17/05/2017

Visa du Conseil du Marché Financier n° 17-037/3 du 03 AOUT 2017

Notice Légale publiée au JORT n° JS 706/2017

Demande d'attribution N°

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nationalité : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° Délivrée le : .../.../..... à Profession/activité : Adresse : Code postal : Pays : Tél : Fax : e-mail :			
Agissant pour le compte : (1) <input type="checkbox"/> De moi-même <input type="checkbox"/> Du mandat en qualité de : <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente			
Identité du mandat : <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:50%;"> Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nom & prénom : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° : Délivrée le : à </td> <td style="width:50%;"> Personne morale : Raison Sociale : N° du R.C : N° du Matricule Fiscal : </td> </tr> </table>		Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nom & prénom : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° : Délivrée le : à	Personne morale : Raison Sociale : N° du R.C : N° du Matricule Fiscal :
Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nom & prénom : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° : Délivrée le : à	Personne morale : Raison Sociale : N° du R.C : N° du Matricule Fiscal :		
Profession/activité : Adresse : Code postal : Pays : Tél : Fax :			

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « Hannibal Lease 2017 » et de la note d'opération relative à l'augmentation de capital sus indiquée et pris connaissance de leur contenu.

Sur cette base, je (nous) vous demande (ons) l'attribution de (en toutes lettres)(en chiffres)actions gratuites à raison d'une (1) actions nouvelle pour dix (10) actions anciennes.

Etant signalé que cette demande d'attribution ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision d'attribution d'action gratuite.

A l'appui de ma (notre) demande, j'(nous) exerce (çons) : (1)

..... Droits d'attribution, issus de mes (nos) actions anciennes

.....Droits d'attribution, acquis en bourse le

.....Total des droits d'attribution donnant droit à (en toutes lettres)

(en chiffres)actions nouvelles gratuites.

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,

le second servant de souche

A Tunis, le



(1) Cocher la case correspondante

(2) Remplir la ligne appropriée

(3) Signature

Signature (3)

Copie

Société « Hannibal Lease »

Société anonyme au capital de 28 700 000 dinars divisé en 5 740 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées.

Registre de Commerce : B138962001

Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 06/10/2014

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

Hannibal Lease est notée BB (tun) à long terme avec perspective stable et B (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings le 26 Juillet 2017

Augmentation de capital en numéraire de 28 700 000 DT à 40 180 000 DT par émission en numéraire pour un montant de 8 610 000 DT et attribution d'actions gratuites pour une valeur de 2 870 000 DT

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17/05/2017

Visa du Conseil du Marché Financier n° du

Notice Légale publiée au JORT n° du 17/05/2017

Demande d'attribution N°

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	
Nationalité :	Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° Délivrée le : .../.../..... à
Profession/activité :	
Adresse :	
Code postal : Pays : Tél : Fax : e-mail :	
Agissant pour le compte : (1) <input type="checkbox"/> De moi-même	
<input type="checkbox"/> Du mandat en qualité de :	
<input type="checkbox"/> Tuteur	
<input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente	
Identité du mandat :	
Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	Personne morale :
Nom & prénom :	Raison Sociale :
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	N° du R.C :
N° : Délivrée le : à	N° du Matricule Fiscal :
Profession/activité :	
Adresse : Code postal : Pays : Tél : Fax :	

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « Hannibal Lease 2017 » et de la note d'opération relative à l'augmentation de capital sus indiquée et pris connaissance de leur contenu.

Sur cette base, je (nous) vous demande (ons) l'attribution de (en toutes lettres) (en chiffres) actions gratuites à raison d'une (1) actions nouvelle pour dix (10) actions anciennes.

Etant signalé que cette demande d'attribution ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision d'attribution d'action gratuite.

A l'appui de ma (notre) demande, j'(nous) exerce (çons) : (1)

..... Droits d'attribution, issus de mes (nos) actions anciennes

..... Droits d'attribution, acquis en bourse le

..... Total des droits d'attribution donnant droit à (en toutes lettres)

(en chiffres) actions nouvelles gratuites.

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,

le second servant de souche

A Tunis, le



(1) Cocher la case correspondante

(2) Remplir la ligne appropriée

(3) Signature

Signature (3)

Société « Hannibal Lease »

Société anonyme au capital de 28 700 000 dinars divisé en 5 740 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées.

Registre de Commerce : B138962001

Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 06/10/2014

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

Augmentation de capital en numéraire de 28 700 000 DT à 40 180 000 DT par émission en numéraire pour un montant de 8 610 000 DT et attribution d'actions gratuites pour une valeur de 2 870 000 DT

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17/05/2017

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17/05/2017 a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 30/05/2017 sous le n° D24391601

Visa du Conseil du Marché Financier n° du 03 AOÛT 2017

Notice Légale publiée au JORT n° du 30/05/2017

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible ouvert sur les livres de la banque BIAT Centre D'affaire de Tunis (51) sous le N° 08003000513201046512

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	
Nationalité : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° Délivrée le : .../.../..... à	
Profession/activité :	
Adresse :	
Code postal : Pays : Tél : Fax : e-mail :	
Agissant pour le compte : (1) <input type="checkbox"/> De moi-même <input type="checkbox"/> Du mandat en qualité de : <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme Est jointe à la présente	
Identité du mandat :	
Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nom & prénom : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° Délivrée le : à	Personne morale : Raison Sociale N° du R.C N° du Matricule Fiscal
Profession/activité :	
Adresse : Code postal : Pays : Tél : Fax :	

Declare (ons) souscrire à : (2).....(en chiffres)actions nouvelles portant jouissance en dividende à partir du 01/01/2017.

1) A titre irréductible : à raison de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) anciennes contre la remise de mes (nos) :

..... Actions anciennes

.....Droits acquis en Bourse (attestation N°du .../.../.....)

.....Total des droits de souscription donnant droit àactions nouvelles

2) A titre réductible : à actions nouvelles

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « HL 2017 » et de la note d'opération relative à l'augmentation de capital sus indiquée et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'actions ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) : (1)

() En espèces ;

() Par chèque n° du Tiré sur Agence.....

() Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert à agence

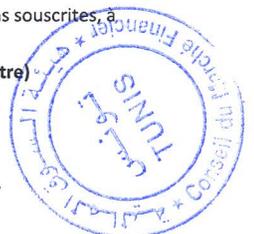
La somme de (en toutes lettres).....représentant le montant des actions souscrites, à

titre irréductible et réductible, à raison de 8 D par action.

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,

le second servant de souche

A Tunis, le



Signature (3)

(1) Cocher la case correspondante

(2) Remplir la ligne appropriée

(3) Signature

Copie

Société « Hannibal Lease »

Société anonyme au capital de 28 700 000 dinars divisé en 5 740 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées.
Registre de Commerce : B138962001

Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac- 1053 Tunis
Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 06/10/2014

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

Augmentation de capital en numéraire de 28 700 000 DT à 40 180 000 DT par émission en numéraire pour un montant de 8 610 000 DT et attribution d'actions gratuites pour une valeur de 2 870 000 DT

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17/05/2017

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17/05/2017 a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 30/05/2017 sous le n° D24391601

Visa du Conseil du Marché Financier n° HL 17-0375 du 03 AOUT 2017

Notice Légale publiée au JORT n° 95/1066 du 10/06/2017

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible ouvert sur les livres de la banque BIAT Centre D'affaire de Tunis (51) sous le N° 08003000513201046512

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	
Nationalité : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° Délivrée le : .../.../..... à	
Profession/activité :	
Adresse :	
Code postal : Pays : Tél : Fax : e-mail :	
Agissant pour le compte : (1) <input type="checkbox"/> De moi-même <input type="checkbox"/> Du mandat en qualité de : <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme Est jointe à la présente	
Identité du mandat :	
Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nom & prénom : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° : Délivrée le : à	Personne morale : Raison Sociale : N° du R.C : N° du Matricule Fiscal :
Profession/activité :	
Adresse : Code postal : Pays : Tél : Fax :	

Déclare (ons) souscrire à : (2) (en chiffres) actions nouvelles portant jouissance en dividende à partir du 01/01/2017.

1) A titre irréductible : à raison de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) anciennes contre la remise de mes (nos) :

..... Actions anciennes

..... Droits acquis en Bourse (attestation N° du .../.../.....)

..... Total des droits de souscription donnant droit à actions nouvelles

2) A titre réductible : à actions nouvelles

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « HL 2017 » et de la note d'opération relative à l'augmentation de capital sus indiquée et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'actions ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) : (1)

() En espèces ;

() Par chèque n° du Tiré sur Agence.....

() Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert à agence

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des actions souscrites, à titre irréductible et réductible, à raison de 8 D par action.

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,

le second servant de souche

A Tunis, le

(1) Cocher la case correspondante

(2) Remplir la ligne appropriée

(3) Signature

Signature (3)

